



CARCASSONNE, le 7 mars 2022

Monsieur le Président,  
Madame la maire, Monsieur le maire,  
Hôtel de ville  
11000 VILLE

Monsieur le Président,  
Madame la maire, Monsieur le maire,

L'Ukraine est, depuis une semaine, victime d'une agression qui menace directement les populations civiles et dont les conséquences humanitaires s'avèrent d'ores et déjà désastreuses. L'association AUDE SOLIDARITE dont la vocation essentielle était jusque là, destinée à porter assistance aux victimes de cataclysmes naturels, ne peut rester insensible face à cette situation. Les statuts actuels précisent :

*« L'association a pour but d'entreprendre et de promouvoir toute action de solidarité et humanitaire. Par ses moyens, elle contribue à aider moralement et matériellement, les personnes en difficulté.*

*Par son action, elle entend manifester sa fidélité à l'idéal de solidarité, de liberté, d'égalité et de fraternité entre les hommes ».*

Les bénévoles de l'association Aude Solidarité, dont la raison d'être est de coordonner à l'échelon départemental la collecte de fonds pour venir en aide aux sinistrés, ont alors décidé de se mobiliser en faveur du peuple ukrainien, avec le soutien logistique du Conseil départemental, comme il a déjà été fait par le passé pour d'autres catastrophes, d'autres natures, survenues de par le monde.

Pour ce faire, nous vous saurions gré de bien vouloir organiser une collecte de fonds dans votre commune.

Ces fonds récoltés, comme ceux que votre conseil est susceptible de vouloir abonder, pourront être adressés à l'association Aude Solidarité qui les transmettra aux associations reconnues d'utilité publique actives dans cet élan de solidarité envers les populations ukrainiennes.

Les dons, uniquement financiers, doivent être adressés par chèque libellé à :

**Aude Solidarité, opération UKRAINE  
Hôtel du département de l'AUDE  
Allée Raymond Courrière  
11855 Carcassonne Cedex 09**

... / ...

ou par virement

**Association Aude Solidarité – opération UKRAINE**  
**Crédit Agricole du Languedoc**  
**Code Banque : 13506 – Code guichet : 10000**  
**N ° Compte : 42701511000 - clé Rib : 82**

Rappelons qu'Aude Solidarité est reconnue association d'utilité publique et que les donateurs peuvent bénéficier d'une déduction fiscale.

Avec nos remerciements pour la diligence que vous mettrez à porter cette information à la connaissance de vos administrés, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Madame la maire, Monsieur le maire, l'expression de nos meilleurs sentiments solidaires et cordiaux.



Hélène SANDRAGNÉ  
Présidente du Conseil départemental  
de l'Aude



Marie-Hélène FABRE  
Vice-présidente de l'Association  
Aude Solidarité